

Coupe de France longue distance

Grade : 3

30 juin ,1^{er} et 2 juillet 2017

Autorité organisatrice : **Yacht Club de Saint-Lunaire**

Boulevard de la Plage – 35800 Saint-Lunaire

02.99.46.30.04 – www.ycsl.net – ycsl@ycsl.net

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2017 – 2020* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux, les règles des classes concernées sauf celles modifiées par le présent avis de course ou instruction de course :
 - le présent avis de course
 - les instructions de courses et leurs annexes.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de l'article 2.1 de l'annexe K des règles world sailing (Publicité) telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile ,les bateaux sont tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la classe **catamarans F18**
- 3.1.2 - tous les bateaux de la classe intersérie C1 et C3
- 3.1.3 - flying boat si moins de 5 inscrits avant le 10 juin pas d'épreuve pour cette classe
- 3.1.4 - diam 24 one design si moins de 5 inscrits avant le 10 juin pas d'épreuve pour cette classe
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, (*au Yacht Club de Saint Lunaire – Bd de la Plage BP 15 35800 Saint-Lunaire*) au plus tard le **25 juin 2017**.

Les inscriptions ainsi que le paiement peuvent se faire en ligne depuis le site internet de l'épreuve : www.raidemeraude.com.

Le nombre d'équipages est limité à 120.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile2017 « compétition » signée
 - leur licence FFVoile 2017 « sport » signée accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile **en compétition** datant de moins d'un an ou d'un certificat médical enregistré dans l'espace licencié sur [wwwffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Avant le 18.06.17	Après le 18.06.17
Equipage catamaran	110€	145€
Equipage Diam 24	230€	300€
Solitaire	80€	105€
Equipage -18 ans	75€	85€

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Le vendredi 30 juin de 12h à 20h

Le samedi 1^{er} juillet de 07h30 à 10h30

5.2 Jauge et contrôles :

Le vendredi 30 juin de 15h à 20h

Le samedi 1^{er} juillet de 07h30 à 10h30

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
30 juin	(manche d'entraînement) 15h30
1 ^{er} juillet	12h30
2 juillet	09h30

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 heures

5.5 Briefings des équipages

Vendredi 30 juin : 14h30 / Samedi 1^{er} juillet : 11h00 / Dimanche 1^{er} juillet 08h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course, les annexes et les Instructions Particulières d'Etapes (IPE) seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : parcours Longue Distance

7.2 Des parcours spécifiques, suivant les classes (C3), pourront être mis en place

7.3 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. CLASSEMENT

8.1 1 course devra être courue pour valider la compétition.

8.2 Le classement général se fera par cumul des temps compensés de courses. Si une seule course est courue, le classement général sera celui de cette course.

8.3 Des classements particuliers pourront être mis en place suite à une extraction du classement général :

- . F18 « vintage » : catamaran construit avant 2009 avec dérives inférieures ou égales à 1,60m et si plus de 5 inscrits
- . Classe AHPC VIPER double si plus de 5 inscrits
- . Hobie cat 16 si plus de 5 inscrits

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

10.1 Heure de la remise des prix : dimanche 17h00

10.2 Des prix seront distribués comme suit (pas de prix en espèces) : Les 3 premiers de chaque série seront récompensés.

11. **DECHARGE DE RESPONSABILITE article 20 annexe K règles de course World Sailing**
Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir RCV4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel de blessures ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

12. **EQUIPEMENTS DE SECURITE**
pendant toute la durée des parcours

- 1 pagaie d'un mètre au moins
- 1 bout de remorquage à poste de 15m de long et 6 mm de diamètre minimum
- 1 bout de redressage à poste de 4m de long et 10mm de diamètre minimum
- 2 brassières homologuées ou certifiées CE et combinaison isothermique
- 2 bâtons schimolum ou 2 flash lights portés par l'équipage
- 2 feux rouges à main accessibles sur le bateau.
- 1 couteau à poste sur la martingale et un sur chaque équipier
- Casque obligatoire pour les équipages en flying-phantom et flying boat

ANNEXE ZONE DE COURSE

